



AUTOMNE 2021

LE JOURNAL DES ARTIGUES

EDITORIAL



Chères Artiguaises, chers Artiguais,

C'est un moment important que celui qui nous permet de nommer aujourd'hui notre école publique et lui assurer ainsi à travers le temps une identité que le nom de Rosa Bonheur dote d'une symbolique forte. En effet, Mme la Directrice et les enfants ont fait le choix d'une représentante de l'indépendance et de l'émancipation de la femme au XIXe siècle où la place d'une artiste libre était plus concédée qu'acceptée. Peintre et sculptrice spécialisée dans la représentation animalière, on peut imaginer que son attirance pour la nature et le monde animalier n'est pas étrangère au fait que sa mère lui ait appris à lire et à écrire en lui faisant sélectionner et dessiner un animal pour chaque lettre de l'alphabet, si toutefois nous en croyons les écrits qui s'attachent à son histoire. Nous donnons à notre école le nom d'une grande dame qui a su se faire connaître et respecter dans un monde où seuls les hommes semblaient pouvoir être une référence. En lisant ce que disait Théophile Gautier, dans les années 1860, et dont je ne doute pas qu'il appartient à la bibliothèque de notre école, on peut mesurer le poids des stéréotypes de l'époque. Ecoutez plutôt: "avec elle il n'y a pas besoin de galanterie; elle fait de l'art sérieusement, et on peut la traiter en homme. La peinture n'est pas pour elle une variété de broderie au petit point". En la reconnaissant, parce que unique, l'auteur de ce jugement signe en quelque sorte le fait que Rosa Bonheur est une exception dans l'univers des femmes. Ce qui en dit long sur la place concédée aux femmes par les hommes.

Nombreuses sont les rues, places et écoles qui, à travers la France porte le nom de Rosa Bonheur, ce n'est sans doute pas un hasard. Aussi faut-il être heureux de le voir aujourd'hui sur notre école.

Au delà, inscrire Bonheur au fronton de notre école c'est aussi inscrire une espérance et un objectif de tous les jours pour les enfants qui sont notre avenir et auquel veillent, avec exigence, leurs professeurs.

Jean-Pierre QUET
Maire



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ 

École primaire publique
Rosa Bonheur



La peintre des animaux



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

LAURETTA Mathis le 28/04/2021
TREBUCQ Thomas le 26/05/2021
RAMIREZ Maxime le 02/07/2021
MAITRE DUCHEMIN Robin le 03/08/2021
COGNARD Matéo le 02/08/2021
ROSSIT Gabin le 06/08/2021

MARIAGE

Cassandra GRAS et Kévin UTIEL le 21 mai
Martine PIALLEPORT et Cyril LAGRAVE le 3 juillet
Sandrine DRIOLLET et Amar KARA le 19 juillet
Lucie CHARTIER et Nicolas BERTIN le 14 août
Evelyne COURRIAN et Eric VIAUD le 28 août

DECES

RIVIERE Josiane, Chantal le 16/06/2021
FABRIS Giovanni le 26/08/2021
DA COSTA José le 14/10/2021
SANS José le 27/10/2021

SECTEUR PASTORAL DE ST ÉMILION

EGLISE DU SACRE COEUR des Artigues de Lussac

Pour les cérémonies se reporter à l'affiche mise
à côté de la porte de l'église dans le cadre.

Abbé RALLION Antoine - 05 57 24 70 81
secretariat-paroisse-saint-emilion@orange.fr.



Paroisses de Saint-Emilion

CONCILIATEUR DE JUSTICE



Tous les ressortissants de la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais ont à leur disposition un conciliateur de justice. Ancien maire de la commune de Néac, ancien vice-président de la CDC en charge de l'aménagement du territoire, **Georges BRIFFAUT** tient des permanences sur la commune des Artigues de Lussac, deux jeudis par mois:
- de 10h à 12h et de 14h à 17h

Les rendez-vous sont à prendre via:
georges.briffaut@conciliateurdejustice.fr
ou au
06 81 03 31 92

UN NOUVEL ABBE POUR NOTRE PAROISSE

Après 15 ans, l'abbé de Rozières quitte la paroisse
"J'ai passé 15 merveilleuses années, heureux d'avoir pu tenir dans la durée. L'une des choses à retenir, c'est la coopération avec les mairies" ce sont les mots de l'abbé Emeric de Rozières à quelques jours de son départ, après avoir partagé les joies, les peines et vu grandir les enfants de ses paroissiens.
La paroisse compte 16 des 22 communes de la communauté de communes du Grand Saint-Emilionnais et représente 11500 habitants. Les fidèles paroissiens, quant à eux, retiendront sûrement une phrase dite à chaque messe: "Car l'amour est plus fort que la mort...et heureusement sans quoi nous serions fichus". Sa joie est d'avoir pu faire et suivre de nombreux travaux et améliorations pour les édifices sur le territoire notamment La Collégiale. Depuis son départ, le 31 août dernier, l'abbé de Rozières a pris en charge la paroisse de Bouliac. Il est remplacé par l'abbé Antoine Rallion, jeune prêtre (37 ans) heureux de lui succéder.

CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2021

1/ Modification du poste d'adjoint technique:

- L'appel à candidatures d'agent titulaire pour le remplacement de M. Chambaretaud a été infructueux. Nous avons donc la possibilité maintenant de faire appel à un agent contractuel que nous proposons d'embaucher en CDD avec une période d'essai. Nous acceptons donc après délibération la modification du poste.

2/ F.D.A.E.C. :

- Monsieur le maire nous fait part des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C.) Cette subvention ne doit pas dépasser 80% du montant HT des investissements. Il est décidé de réaliser le remplacement des menuiseries de la maison contre l'école, de remplacer le photocopieur de l'école et des travaux de voirie.

3/ Avancement du projet lotissement:

- Le cabinet Thales avait proposé 2 aménagements pour l'esplanade. Le conseil municipal opte pour une des propositions. De plus, il est nécessaire d'acquérir une bande de 10m de plus pour éviter de couper les platanes.

4/ Prêt:

- M. Lagrave s'est occupé de contacter les banques. Le conseil autorise M. le maire à souscrire ces emprunts et à signer le sous-seing pour le terrain.

CONSEIL MUNICIPAL DU 1 JUIN 2021

1/ Achat terrain lotissement:

Monsieur le maire expose la nécessité d'acheter une bande de 10m de plus afin de réaliser un fossé et un bassin de rétention. Cette opération représente une belle économie par rapport au projet initial.

2/ Dons:

Conformément à la convention de partenariat signée avec l'Union Sportive Artiguaise, nous acceptons le don fait par l'USA correspondant aux devis pour l'aménagement des terrains.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2021

1/ Suppression de poste :

- Suite au départ en retraite de Mme Dubos, son poste a été supprimé et les autres postes ont été modifiés.

2/ Tarification cantine:

- Comme chaque année, les tarifs des repas sont révisés. Considérant l'augmentation du prix de revient du repas à la cantine scolaire, le conseil municipal vote pour 10 centimes d'augmentation.

Le système de ticket de cantine va être supprimé, une facture mensuelle sera désormais envoyée aux familles. Celles-ci pourront régler soit en ligne, soit par prélèvement, soit chez Vival par tous moyens de paiement.

3/ Taxe foncière:

- Le conseil municipal, après délibération, décide de limiter l'exonération de deux ans de cette taxe sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation à hauteur de 40% de la base imposable.

4/ Travaux cimetière:

- M. Mazurie présente sa proposition de travaux afin de consolider le mur de clôture, et, ne pouvant plus utiliser d'herbicide, il propose de réaliser une allée en béton qui servirait de bande de roulement pour l'accessibilité, et le reste du terrain serait enherbé.

5/ Accès au stade:

- Concernant l'accès au stade par le chemin rural, M. Jourdan a rencontré les riverains afin de trouver un compromis par rapport à la largeur nécessaire. Un accord est conclu.

6/ Questions diverses:

- Résidence séniors: un délai de 2 ans avait été imposé sur la promesse de vente pour le dépôt du permis de construire. Ce dernier arrive à son terme, une prolongation de 3 mois va leur être accordée.

- Lotissement: le point est fait sur la réunion du jour, la bande qui devait être achetée n'est plus nécessaire.

- Mme Duret fait le point sur le bon déroulement de la journée de vaccination.

NOS AGENTS TECHNIQUES

Bienvenue à Mickaël notre nouvel agent technique qui fait équipe avec Thomas.

L'aménagement du cimetière

Certaines personnes ont pu remarquer que des travaux assez conséquents ont été réalisés en septembre, dans notre cimetière. Il était nécessaire et urgent de prévoir un aménagement général de notre cimetière sur l'ensemble de sa surface afin de placer correctement les différentes tailles de caveaux et d'imaginer le futur, et les possibilités d'intervention pour les véhicules des entreprises réalisant la construction des caveaux.

De ce fait, il a été décidé de placer les caveaux bas en périphérie afin de garder une certaine harmonie, mais surtout pour le secteur du fond, en continuité avec les casiers de stockage des déchets, pour éviter les poussées sur le mur d'enceinte, très haut et partiellement fragile.

Nous installerons aussi des caveaux bas dans l'espace situé juste derrière les massifs et les bancs au niveau de l'entrée du cimetière afin de garder, en rentrant, une vision d'ensemble de l'espace.

Après quelques recherches et avec les conseils précieux d'Alain Turelli qui avait, il y a 30 ans environ, réalisé les travaux d'enrochement de cette zone, nous avons décidé de surhausser l'enrochement d'origine, de compléter le drainage existant et de réaliser un remblaiement de cette zone pour accueillir uniquement des caveaux bas.

C'est ainsi que nos deux employés communaux, Thomas et Mickaël, se sont fait un plaisir de mener à bien la réalisation complète de ces travaux, il faut le dire, qui nécessitaient certaines compétences !

Nous tenions à les en remercier.

Pour cela nous avons pu compter sur l'aide précieuse de certains de nos partenaires habituels, Didier Mazurie qui nous a encore prêté son élévateur télescopique avec fourches et godet de terrassement, de la grave rouge offerte par Jean Hugues Maury du « Caillevat » à Saint Denis de Pile. Ces personnes nous ont, encore une fois, permis de réaliser de sérieuses économies... **Merci à eux.**

Un autre partenaire de longue date nous a permis d'être rassurés sur l'entretien des allées gravillonnées qui, depuis quelques années, n'étaient pas vraiment très propres. L'interdiction progressive d'utiliser le désherbage chimique ne nous avait pas aidés mais Serge Gassion nous a prêté une nouvelle machine qui semblerait pouvoir supprimer nos craintes sur la façon de garder un cimetière propre car le résultat est vraiment surprenant.

Nous envisageons d'investir dans une machine de ce type dès 2022 car pensez bien que la propreté du cimetière était un réel souci pour l'ensemble du conseil municipal.

Nous réfléchissons également à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et allons petit à petit intervenir; en premier sur l'allée centrale puis, progressivement, sur d'autres allées afin d'étaler le financement.

AUTRES TRAVAUX REALISES :

- L'agrandissement de la supérette. Travaux réalisés à 100% par nos employés communaux Thomas et Benjamin.
- Le remplacement des volets du logement de nos épiciers. Thomas et Mickaël ont assurés les travaux de peinture.
- Le remplacement de la porte d'entrée du local de nos infirmières qui en avait bien besoin.
- Le remplacement du volet de l'entrée du PETR (derrière l'église).
- Le fauchage des bords de routes communales avec un supplément de fauchage aux entrées des villages et du bourg, choses que nous ne faisons pas auparavant car le fauchage des routes départementales est une compétence réservée à la D.D.T.M., mais...
- Le curage de certains fossés et l'entretien de différents tronçons de nos routes communales.

TRAVAUX ENVISAGES :

- Nos employés communaux envisagent, dès mars-avril 2022, le nettoyage et le démoussage des toitures des ateliers, de l'intégralité des bâtiments scolaires et de la salle polyvalente qui en ont bien besoin...



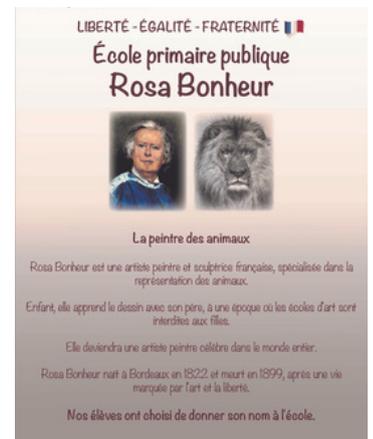
DU CÔTÉ DE NOTRE ÉCOLE

L'école porte officiellement le nom de Rosa Bonheur

Un des grands projets menés par Eva Chain, la directrice de l'école, à son arrivée a été mis en place à la rentrée scolaire 2019 : « Un nom pour mon école ». Huit noms de personnages célèbres ont été proposés aux enfants. Leur profil et leur parcours de vie ont été étudiés en classe afin que les élèves puissent choisir au moyen d'un vote en décembre 2019.

L'école porte désormais un nom, celui de Rosa Bonheur, peintre animalier et féministe, choisi de façon démocratique par les enfants de l'école qui l'ont élu entre huit personnalités, 4 femmes: Rosa Bonheur, Louise Michel, Aliénor d'Aquitaine et Marie Curie et 4 hommes: commandant Jacques-Yves Cousteau, Claude Ponti, Maurice Druon et Antoine de Saint-Exupéry.

La plaque a enfin pu être dévoilée et inaugurée en septembre dernier, très officiellement en présence des enseignantes, du maire Jean-Pierre Quet accompagné des élus, des élèves et de leur famille.



Projet d'école

Mets tes baskets et bats la maladie, le temps de l'action

Mardi 19 octobre dernier, l'école primaire Rosa Bonheur a organisé un cross solidaire au stade

Au cours de la semaine nationale ELA, du 18 au 23 octobre, les établissements scolaires sont invités à participer à « Mets tes baskets et bats la maladie », la campagne phare de l'association européenne contre les leucodystrophies (ELA) parrainée par Zinédine Zidane.

Les élèves de plus de 3 000 établissements scolaires, du primaire au secondaire, ont prêté symboliquement leurs jambes aux enfants touchés par une leucodystrophie, maladie génétique rare qui détruit la myéline (gaine des nerfs) du système nerveux et atteint les fonctions vitales et qui est extrêmement invalidante.

Le plus souvent, il s'agit d'une course solidaire. Cependant, « Mets tes baskets et bats la maladie » peut être symbolisé par n'importe quel autre événement sportif ou culturel.

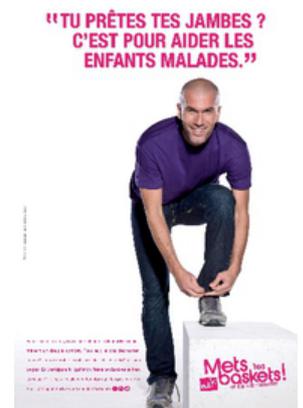
Parce qu'il est essentiel pour les personnes touchées par une leucodystrophie et leurs familles de créer un véritable élan de solidarité, ELA espère inciter le plus grand nombre à rejoindre le combat. Leur participation permet chaque année aux élèves et à leurs enseignants d'échanger sur les valeurs de respect et de solidarité, et de collecter des fonds pour financer la recherche médicale ainsi que l'accompagnement des familles concernées.

La campagne s'est déroulée en 3 temps:

- Une collecte de fonds par les enfants
- Une dictée rédigée spécialement pour l'occasion par un écrivain célèbre: Hervé Le Tellier, lauréat du prix Goncourt en 2020.
- **Un cross auquel tous les élèves de l'école ont participé, de la TPS au CM2.**

L'équipe enseignante tient à remercier vivement l'ensemble des familles qui ont joué le jeu et ont permis de collecter plus de 1000€ pour l'association!

Il est toujours possible de participer directement sur le site: www.ela-asso.com



LE VILLAGE N'EST PAS UNE POUBELLE

Cadre de vie et bien-vivre ensemble

La commune a participé au mouvement international World Clean Up Day, JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE DE NOTRE PLANÈTE, samedi 18 septembre dans le cadre d'un événement coordonné avec la Communauté de Communes.

Le délai étant un peu court et la pluie s'étant invitée, malheureusement peu de personnes ont pu se mobiliser. Nous remercions les courageux qui ont bravé la pluie pour participer. Qu'à cela ne tienne, préparons-nous déjà pour l'an prochain!!



SAVE THE DATE !! BLOQUEZ LA DATE!!
Rendez-vous samedi 17 septembre 2022 pour faire un geste pour la propreté de notre village!
On compte sur vous!

Quelques rappels de règles du bien-vivre ensemble

- respecter les pelouses, notamment sur le parking face à l'école;
- éviter de jeter ses déchets le long des haies de la cité côté stade;
- éviter la divagation des animaux;
- éviter les nuisances sonores et tapage nocturne;
- rentrer ses poubelles le plus tôt possible, après le ramassage;
- ne pas jeter les masques de protection sur la voie publique;
- RAPPEL: une amende de 135€ pour l'abandon de déchets dans la rue, de plus, **une plainte sera déposée à chaque constat de dépôts sauvages;**



Service-Public.fr

L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135€** d'amende à régler dans les 45 jours

Au delà de ce délai, l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

Crédits : Service-Public.fr



UN PEU D'HISTOIRE.....



Monsieur Gomme

LE SAVIEZ-VOUS?...



Notre commerce, à sa création, était une coopérative boulangère!

En 1907, Antoine Bouquey (demeurant à Béchereau) et Gustave Noël (demeurant à Colas Nouet), deux propriétaires, créent une société anonyme de coopération par actions à capital variable et gérée par un conseil d'administration. Le nom donné à la société: **Boulangerie des travailleurs réunis**.

Dans les statuts, il est précisé, à l'article 3, son but:

- 1° fournir à ses associés du pain, du son et de la repasse de qualité vraie et de poids sincère;
- 2 réaliser, au bénéfice de ses membres, des économies sur leurs dépenses de consommation.

Pendant 25 ans jusqu'en 1970, M. et Mme Gomme ont été les employés de la coopérative. M. Gomme façonnait les pains pendant que son épouse en assurait la vente. La distribution se faisait en "livraison" dans les villages et hameaux.

L'échange blé/pain se faisait à Porchères.

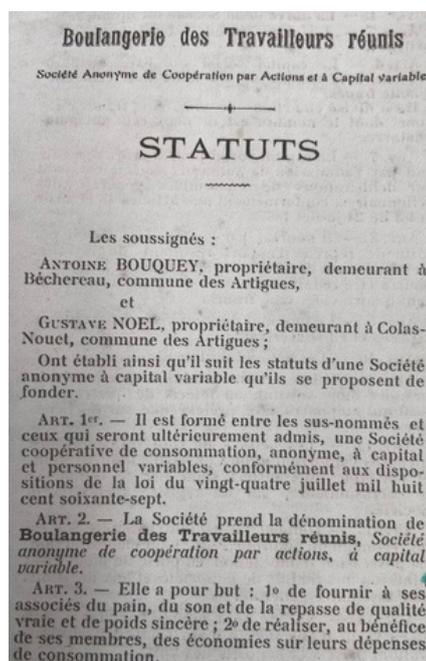
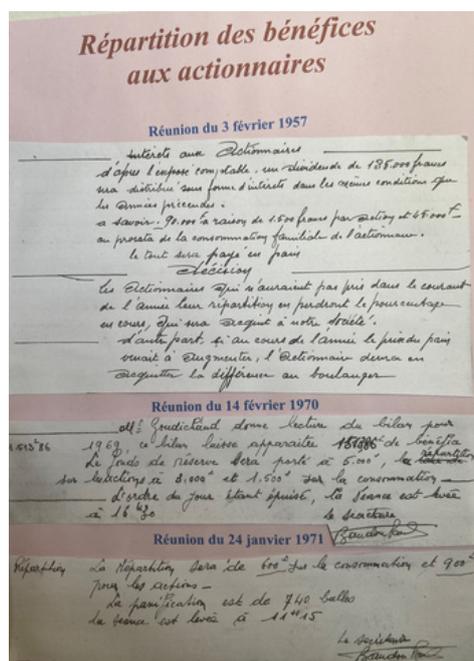
Le 1er février 1970, Lucette Solans (veuve Beyrolle), pour la distribution, et M. Lacombe, boulanger, sont embauchés comme salariés de la coopérative jusqu'au 31 mai 1972.

Témoignage de Lucette Rousseau (née Solans):

"Quelques temps après que j'aie été embauchée, le four est tombé en panne . M. Lacombe est parti et c'est là que j'ai repris la boulangerie en gérance en payant un loyer à la coopérative qui restait propriétaire des murs du local."



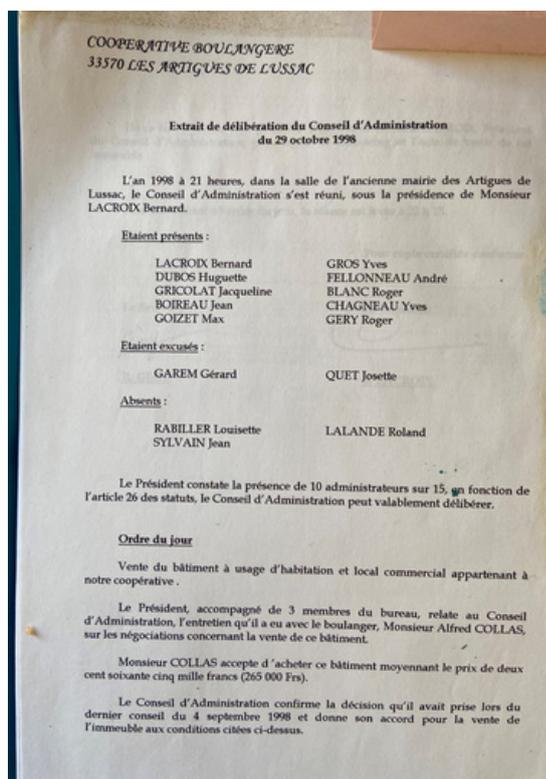
Lucette et Pierrot Rousseau



Le commerce est ainsi devenu dépôt de pain, toujours avec la distribution des les villages. Lucette partait chercher son pain tous les matins à 5h à Saint Christophe-des-Bardes chez M. Chord. Elle a ensuite développé son commerce en proposant des pâtisseries, petite épicerie, fruits, légumes, boissons,...

En 1983, Nadia Fermigier, pâtissière de métier, rachète le fonds de commerce à Lucette Rousseau. Elle relance la fabrication du pain et des pâtisseries et restera jusqu'en 1993.

En 1993, Alfred Collas devient à son tour le gérant puis, en 1998, il rachète également les murs à la coopérative boulangère. Cette dernière est dissoute et l'actif social est distribué entre tous les détenteurs d'actions de la société.



Vente du bâtiment

Conseil d'administration

	<i>Président</i>	<i>Secrétaire</i>	<i>Trésorier</i>
1938	Alexis BOUQUEY	Joseph VIROLLE	
1939	Charles BOIREAU	Alfred LALANDE	Albert LACROIX
1941			Victor MARTIN
1942	Joseph GUILLON		
1943			Paul GOUDICHAUD
1947		François CHAZEAU	
1952	Raoul BERTIN		
1954		Maurice MAROY	
1960	Albert LACROIX		
1962		Jean BOIREAU	
1967		Paul BAUDOU	
1975	René QUET		
1979		Roger GERY	Bernard LACROIX
1985	Jean BOIREAU		
1986	Bernard LACROIX		

Pendant la période de 1944 à 1979, Mr GOUDICHAUD exerça la fonction de comptable
d'après dernier registre des comptes rendus

Les conseils d'administration

Aujourd'hui, Alfred Collas est toujours propriétaire des murs et plusieurs boulangers se sont succédés sur les dernières années. Sophie Dupont est notre boulangère depuis décembre 2019. En plus de toutes sortes de pains classiques et spéciaux, il est possible de se restaurer le midi (sandwiches, parts de pizza, quiches, boissons) . Des pâtisseries sont également proposées tous les week-ends. On peut aussi y trouver les chocolats de Ludwige, notre chocolatière Artiguaise.



DU CÔTÉ DE NOTRE BIBLIOTHEQUE



Nouveau!!!

Une boîte pour retourner les livres empruntés à la bibliothèque a été installée

Rappel des horaires d'ouverture:

Mardi 16 h - 17 h 30

Mercredi 10 h 30 - 12 h

Samedi 10 h 15 - 12 h



Bibliothèque Municipale des Artigues de Lussac

Un atelier origami sera proposé aux enfants le 27 novembre de 10h à 12h.



DU CÔTÉ DE NOTRE MAIRIE



Sabine Sassoubre-Cassies est partie vers de nouvelles aventures!

En septembre dernier, Sabine, notre secrétaire de mairie, quittait notre commune avec regrets pour un poste partagé sur deux nouvelles communes.

Lors d'une rencontre conviviale, nous l'avons remerciée pour tout ce qu'elle a apporté tout au long de ces années pour la qualité de son travail, sa gentillesse et sa générosité sans oublier sa façon d'être, sa bonne humeur et son professionnalisme.

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite et une bonne poursuite de sa carrière professionnelle. Que ses projets à venir lui apportent épanouissement professionnel et personnel!

C'est avec une certaine émotion que Cathy a vu partir sa collègue après 20 années de collaboration.

Elle lui souhaite de s'épanouir dans ses nouvelles fonctions.



LUDWIGE ET SES CHOCOLATS!

Connaissez-vous notre chocolatière confiseuse?

Ludwige Cazenave nous raconte son travail qu'elle fait avec passion:

" Il y a 5 ans, suite à une reconversion professionnelle, je suis allée apprendre le métier de chocolatier-confiseur.

Depuis je fabrique des chocolats "à l'ancienne" c'est à dire que je fais fondre le chocolat au bain-marie, puis je le table sur une plaque de granit. Ensuite je le réchauffe de nouveau au bain-marie afin qu'il atteigne la température optimale (chaque type de chocolat possède sa propre courbe de température) pour fabriquer des tablettes, des mendiants, des croquants, des guimauves ou des amandes ou des noisettes enrobées de chocolat, des napolitains, des orangettes, des citronnettes, des croustillants ...

Je fabrique aussi de la confiserie comme du nougat, des pâtes de fruits et des guimauves, tout cela sans colorant et sans arôme artificiel.

Tous mes chocolats sont garantis pur beurre de cacao et n'ont pas été congelé. Je fabrique tous les jours.

Vous trouverez toute ma gamme de chocolats et de confiseries à la boulangerie des Artigues de Lussac. N'hésitez pas à me joindre si vous avez une demande particulière ou si vous souhaitez plus d'informations."

Les commandes de Noël ont commencé, pensez à réserver vos douceurs pour les fêtes, vous enchanterez vos papilles!!

Ludwige CAZENAVE
CHOCOLATIERE - CONFISEUSE
Tél: 06.81.33.26.35
Facebook Ludwige Cazenave chocolaterie-confiserie
ludwige.cazenave@orange.fr



VOS CHIENS SONT BIEN GARDES!

La pension pour vos petits compagnons A tous poils:

C'est dans un environnement calme que Aurélie, une passionnée des animaux, accueille chiens et chats dans un contexte familial.

Durant son séjour, votre animal sera choyé et soigné avec le plus grand soin. La journée, chaque chien a une parcelle arborée, en totale liberté et sécurisé. La nuit, ils sont dans leur box. Les chats sont en chatterie en extérieur mais possibilité de les accueillir en intérieur.

Aurélie, la maîtresse des lieux, accorde une très grande importance à l'hygiène des box et au bien-être de vos compagnons.



Aurélie DUMEYNIEU
A TOUS POILS
Tél:06.82.26.49.03
 A tous poils
atouspoils33570@gmail.com



LE VELO

Nos Artiguais à l'assaut du Sancy!

Du 9 au 14 septembre derniers, nos pédaleurs de charme, accompagnés de leurs épouses, ont goûté à toutes les facettes du Sancy: à pied, en vélo, ou en courant façon trail, chacun s'est confronté aux paysages magnifiques de cette terre de volcans.

Le Puy de Sancy: 1886 m est le plus haut volcan de France métropolitaine.

Que de souvenirs, des rudes parfois mais aussi de la jubilation en bonne compagnie: témoins ces yeux maquillés en épis derrière une clôture observent, ces drôles de bêtes arc-boutées sur des engins bizarres, d'un air bovin. Admiratives!?

Plateaux de l'Artense, lacs, perspectives vallonnées, châteaux (Murol) Chambon le lac, Besse Saint-Anastaise fameux village médiéval défilent sous nos roues et j'en passe....pour les visites à réaliser sans modération. D'ailleurs les randonneurs ne s'y trompent pas à l'assaut du lac Pavin, de la vallée du Chaudefour avec ses deux dykes, de la grande cascade derrière le Mont-Dore, de la vallée de la Fontaine Salée. N'oublions pas les stations thermales de la Bourboule, du Mont-Dore à l'architecture néo-byzantine, charpente Eiffel; ses thermes en partie classés monuments historiques.

Les saveurs du Sancy omniprésentes dont le Saint-Nectaire en est l'emblème" fromage des rois et roi des fromages" Il existe depuis l'époque Arverne avec deux variétés aujourd'hui: le laitier et le fermier ce dernier en provenance d'une seule ferme (traite matin et soir)

Champignons, myrtilles, framboises, eaux de source (Mont-dore, Saint-Diéry) et dérivés que vous trouverez sur de nombreux marchés en plus des magasins de spécialités.

Arrêtez-vous au Buron du col de la Croix Saint-Morand pour déguster une truffade inoubliable.

Cette foison de senteurs, couleurs autour de Chastreix, lieu de résidence des Artiguais a permis de rendre une ambiance décontractée renforçant l'esprit de groupe.

A renouveler sans retenue pour apprendre à grimper sa montagne intérieure.



Après l'effort, le réconfort!
La fameuse truffade!

LE CLUB DE L'AMITIE

Les activités du club ont repris, à la grande joie de tous et toutes.

Tous les jeudis, nous retrouvons une cinquantaine d'adhérents, heureux de pouvoir discuter en jouant à la belote, au tarot ou divers jeux de société.

Nous essayons de nous réorganiser, surtout en ce qui concerne le repas mensuel. Le prochain aura lieu le *jeudi 18 novembre*, suivi d'une bourriche.

Le repas de Noël se déroulera le 19 décembre prochain.

Le prochain concours de belote aura lieu *jeudi 2 décembre*, le pass sanitaire sera demandé à l'inscription. Les pâtisseries seront les bienvenues, merci d'avance.

Exceptionnellement, il n'y aura pas club le 16 décembre.

Concernant les sorties, nous attendons les propositions de la société TRANSHORIZON pour 2022.

En principe, comme les autres années, le concours de belote aura lieu tous les premiers jeudis du mois, nous ne manquerons pas de vous tenir au courant.

Nous vous souhaitons à tous une bonne fin d'année.



L'U.S. ARTIGUAISE



Nouvelle saison Associative et Sportive 2021- 2022

En cette nouvelle saison 2021-22, l'ensemble des licenciés et membres est à nouveau sur les terrains. Avec les mesures sanitaires toujours en vigueur, la pratique du football et la vie associative retrouvent leur place pour le plus grand plaisir des enfants, membres, parents et spectateurs. Il convient de souligner et remercier l'ensemble des éducateurs et membres qui ont su mettre en place les protocoles Covid et dispositifs imposés pour permettre à nos licenciés la pratique de leur sport.



Les membres bénévoles sont également à nouveau à pied d'œuvre pour préparer les prochaines manifestations qui jalonnent la saison :

- Concours de belotte le 11 novembre,
- Arbre de Noël du club en décembre,
- Soirée Féria,
- Sortie surprise pour nos enfants de l'école de foot,
- Tournoi de Pentecôte,
- Fête du club en fin de saison.



Avec son nouvel organigramme comprenant plus de 40 personnes, l'US Artiguaise présente une photo de famille disponible sur sa page Facebook. N'hésitez pas à le consulter pour découvrir et retrouver l'ensemble des éducateurs par catégories et membres des différentes commissions. La commission manifestations recherche de nouveaux bénévoles, pour la rejoindre contactez : **Stéphane au 06 80 73 71 81**



Après 2 saisons difficiles, la saison 2021-2022 est donc bien lancée, le nouveau terrain est aujourd'hui en pleine pousse, le système d'arrosage est en place et la livraison des deux mats d'éclairage est en cours. Il nous faudra encore un peu de patience avant de l'utiliser mais l'échéance est proche.

L'ACCA

La saison de chasse commence

Une nouvelle année cynégétique commence 2021-2022. Nous espérons qu'elle sera meilleure que l'année précédente avec la pandémie.

Pour l'année 2020-2021, le plan de chasse a été obtenu soit 13 chevreuils, 5 renards et 41 sangliers. Cependant nous déplorons le manque de chasseurs pour les battues aux chevreuils et aux renards. Les 5 lâchés de faisans et perdreaux ont été effectués, malgré le confinement.

Pour cette année, les battues aux chevreuils auront lieu les 13 novembre, 4 décembre et 8 janvier. Les battues aux renards auront lieu les 20 novembre, 5 décembre, 15 janvier et 12 février.

Nous espérons que vous vous joindrez à nous. Merci d'avance.

Les lâchés de faisans auront lieu les 7 novembre, 12 décembre et 9 janvier.

Pour les autres chasses, nous comptons sur la présence du gibier migrateur (grives, bécasses, ...)

Nous vous demandons de bien vouloir ramasser vos cartouches, cela ne coûte rien mais c'est plus agréable pour tous!

Le président de chasse, les membres du bureau ainsi que tous les chasseurs apportent à la famille de Didier MENESPLIER, ancien président de la chasse, tout leur soutien et leurs sincères condoléances.

Démarrage de saison sur les chapeaux de roues au TC Vignes

La saison est repartie tambour battant au tennis club après deux millésimes bien perturbés par la COVID 19. Il ne reste plus qu'à souhaiter qu'elle s'achève comme elle commence, et que nous pourrions aller au bout de toutes nos compétitions et activités.

Les inscriptions ont eu lieu le samedi 11 septembre et continuent tout le mois. Les cours de l'école de tennis, de compétition et adultes se mettent en place. Plus de 200 personnes se sont déjà inscrites.

Le club a engagé cette année 5 équipes vétérans et 8 seniors en championnat de Gironde. 12 équipes seniors sont également inscrites dans le championnat régional et les seniors féminines 1 participeront au championnat de France 3eme division. Les équipes de jeunes seront engagées début octobre.

La saison a débuté, comme chaque année, par le tournoi interne. Il proposait des catégories en simple dames et messieurs et en doubles dames, mixtes et messieurs. 120 joueurs se sont affrontés dans la bonne humeur, chacun a pu retrouver ses repères après un été souvent loin des courts.



LE YOGA

C'est aussi la reprise pour le yoga

Depuis plusieurs années maintenant, et malgré l'interruption due à la crise sanitaire, Marie-Pierre (professeur de Yoga à Lotus Power Libourne) propose des séances de Yoga Kundalini tous les lundis soir à la salle polyvalente Pierre Lard.

Le Kundalini yoga est né en Inde il y a des millénaires avant d'être introduit en Occident par Yogi Bhajan. Il est une prise de contact avec soi-même. Il permet de mieux se connaître et dénouer les nœuds énergétiques. Il mobilise le corps puissamment et amène la méditation. Le Yoga Kundalini travaille sur tous les aspects du corps :

Santé

Vitalité

Equilibre émotionnel

Contact: <https://www.yoga-libourne.fr> - 06 58 82 21 18 - page FB LOTUS POWER Centre de Yoga.

SERVICES A LA POPULATION



Bus France Services

SERVICE PUBLIC ITINERANT AU SERVICE DE LA POPULATION

Afin de répondre aux problématiques de mobilité et d'accès aux services, la Communauté de Communes du Grand Saint-Émilionnais propose une action au plus près de l'ensemble de sa population.

Chaque mois, les habitants peuvent voir le bus se déplacer dans leur commune pour les accueillir, les informer et les guider dans leurs démarches administratives. A noter également que si les personnes sont également dans l'incapacité de se déplacer jusqu'au point de permanence, elles pourront prendre contact avec la responsable de l'action sociale pour que le Bus se déplace jusqu'à leur domicile.

Prochaine permanence aux Artigues lundi 8 novembre toute la journée. Renseignements: 06 73 83 12 56.



Transport à la demande

Ce service est mis en place en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine. Il permet de pallier au problème de mobilité des habitants du territoire et de rompre avec l'isolement des personnes en milieu rural. **Qui peut en bénéficier ?**

Toute personne habitant obligatoirement sur la Communauté de Communes remplissant les conditions suivantes :

- Personne à mobilité réduite
- Personne âgée de + de 75 ans
- Personne en perte d'autonomie
- Personne sans autonomie de déplacement
- Personne en invalidité temporaire
- Personne en situation de précarité
- Sans emploi ou en insertion professionnelle
- Moins de 18 ans

Comment bénéficier du service ?

- En retirant un dossier auprès de
 - la mairie,
 - la communauté de communes
- Renvoyer votre demande à la Commission locale du transport à la demande (Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais, 2 Darthus 33330 Vignonet)

Renseignements : 05.57.55.21.60

Permanences OPAH

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est mise en place depuis le printemps 2018 sur le Grand Saint-Emilionnais.

Une OPAH est un dispositif permettant d'accompagner administrativement, techniquement et financièrement les propriétaires dans la réhabilitation de leur logement. Un tel dispositif doit notamment permettre à la Communauté de Communes, à l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), au Conseil Départemental ainsi qu'à d'autres institutions de financer, sous certaines conditions, tout ou partie des travaux réalisés par les propriétaires.

Contact de SOLiHA pour toutes questions relatives à l'OPAH mise en place par le Grand Saint-Emilionnais : 05 56 33 88 94

Prochaine permanence à Lussac de 9 h à 12 h: jeudi 2 décembre

INFORMATIONS UTILES

HORAIRES MAIRIE

Lundi: 13 h 30 - 18 h

Mardi: 9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h

Mercredi: fermé

Jeudi: 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi: 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Tél: 05.57.24.32.33 / lesartiguesdelussac@free.fr

Nouveau!

Très prochainement, suite à une réorganisation, consultez notre actualité:



Mairie des Artigues de Lussac



www.mairie-lesartiguesdelussac.fr

Mises à jour régulières

CABINET INFIRMIER

Soins à domicile 7 jours / 7

Valérie Godard 06.32.40.60.07

Isabelle Gendre-Horrut 06.33.73.58.46

ECOLE ROSA BONHEUR

390 rue Jean Trocard

tel: 09.50.09.61.09

Directrice: Eva Chain, jour de direction le vendredi

RECENSEMENT MILITAIRE

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser à sa mairie et ce avant son 17^e anniversaire. Une fois le recensement fait, une attestation lui est envoyée. Elle sera nécessaire lors de certaines démarches comme l'inscription au permis, au baccalauréat et autres examens.

PORTAGE REPAS

La Communauté des Communes propose un service d'aide à la personne.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'AIPS: 05.57.40.26.22 ou votre mairie.

TAXI / VSL

Jean Claude LAVANDIER

Taxi et VSL

Tél: 06.09.35.78.39



SANS OUBLIER NOS ARTISANS

Gabriel REBITEAU
Entreprise **GAB-SOUDURE**
158, Impasse des Nauves
Tél. : 06 23 22 75 89

Jean-Michel BERTIN
Sarl **AQUITAINE MONTAGE CONSEIL (AMC)**
360, Rue Jean Trocard
Tél. 05 57 24 32 28

Didier MAZURIE
Sté **MAZURIE COTRABOIS**
1, Impasse des Nauves
Tél : 05 57 24 31 34

SAS DURET
Taille de pierre et maçonnerie traditionnelle
330, Rue des Gravières
Tél. : 05 57 24 30 01

Eric RICHET
Sté **AMI PARCS ET JARDINS**
484,Route du Pas de l'Ane
Tél. : 05 57 24 35 09 / 06 24 05 58 67

Cédric LAMY
Sté **AMTC - Réparation** de machines
et équipements mécaniques
49, Impasse des Jards
Tél. : 05 57 24 21 15

Cyril VANDOME
Sarl **PRO'TECH'NET FRANCE SERVICE**
1263, Route du Pas de l'Ane
Tél. : 05 57 74 24 85

Marion LABARRIERE
LM Coiffure
Route de Petit Pagaud
Tél. : 05 57 24 34 66

Marwan HARB
Sarl LES VIGNERONS DE GUITRES – BLOC WINERY
Zone d'activités
1159, Route des Chapelles
Tél. : 05 57 56 40 90

Alexandre LACOMA
Entreprise **DEPANNAGE MULTISERVICE A DOMICILE**
60, Impasse des Jays
Tél. : 06 34 56 12 24

Pascal CHOURY
Entreprise **CONFORT ET SECURITE** (Alarmes – Surveillance)
50, Impasse des Nauves
Tél. : 05 57 51 31 73

Alexandre ARBOS
Consultant Patrimonial (Epargne, protection, retraite,
fiscalité.....)
Tél: 06.22.67.40.56

M. JALLOUL
Gironde Antinuissible
1076 rue Jean Trocard
Tél: 06.47.44.10.45

Vincent DARNAJOU
Tonnellerie – Zone d'activités
1101, Route des Chapelles
Tél. 05 57 25 46 09

LE RESTAURANT
LA TERRASSE D'EOLE
3256, Route de Lyon - Aéroport
Tél. : 05 57 24 37 69



Nous vous souhaitons une belle fin d'année

